

EMM La Roche-sur-Foron**Tarifs 2026-2027****Droits d'inscription annuels :**

Elèves mineurs rochois ou assimilés	31,50 €
Elèves adultes rochois ou assimilés	69,00 €
Elèves non-rochois ou non-assimilés	279,50 €

Frais de scolarité trimestriels:

Cours	Elèves rochois et assimilés (communes partenaires)			Elèves non-rochois ou non-assimilés (sous réserve de places disponibles)
	Tarif réduit (QF < 800€)	Tarif normal	Actifs ou/et 2 ^{ème} enfant	
Eveil, Formation musicale seule ou chorale pilote	14,50 €	75,00 €	63,50 €	75,00 €
Orchestre pilote, Cycle I ou Cycle II	56,00 €	177,50 €	152,00 €	305,00 €
Cycle Libre Instrumental (possible après obtention du fin de Cycle I)	35,50 €	146,00 €	115,50 €	274,50 €
Atelier permanent	35,50 €	125,00 €	105,50 €	214,50 €

Locations annuelles d'instruments :**Autres cours (facturation unique):**

1 ^{ère} année	68,00 €	Ateliers accompagnement de groupe (6 séances)	41,00 €
2 ^{ème} année	115,00 €	Chorale "Chœur du Soir"	32,50 €

Tarif réduit : les familles qui peuvent justifier d'un QF inférieur à 800 euros peuvent bénéficier du « tarif réduit ». Le QF peut soit être transmis par la CAF, soit calculé avec l'avis d'imposition de la famille (revenu fiscal de référence/nombre de parts).

Élève actif : élève justifiant d'une présence supérieure à 80 % à l'Harmonie Municipale ou la Chorale Arpège durant l'année n-1.

Élève assimilé : élève habitant une commune associée au financement de l'EMM ou élève dont au moins un parent paye une CET (Contribution Economique Territoriale, remplaçant la taxe professionnelle) sur la commune de La Roche sur Foron.